ASSOCIATION BRETONNE

RAPPORT

du Comité de Préservation de la Langue Bretonne

PRÉSENTÉ AU CONGRÈS DE REDON

Par M. Léon LE BERRE, barde Abalor, Secrétaire du Comité

SÉANCE DU 4 JUILLET 1934

EN PRÉSENCE DE :

M. le chanoine GUILLEVIC

Vicaire général de Vannes

M. le chanoine GRILL

Inspecteur de l'Enseignement libre du diocèse de Quimper

M. Noël LE NESTOUR

Président de la branche vannetaise des " Bleun-Brug "

LES PRESSES BRETONNES

SAINT-BRIEUC

1935

ASSOCIATION BRETONNE

Comité de Préservation du Breton

SÉANCE DU 4 JUILLET 1934

tenue lors du Congrès Breton de Redon

La séance s'est ouverte à 9 heures. Au bureau, prennent place MM. les chanoines Guillevic, vicaire général de Vannes, et Grill, inspecteur de l'enseignement libre du diocèse de Quimper, ainsi que M. Noël Le Nestour, président de la branche vannetaise des *Bleun-Brug*. Pour une séance du matin, la réunion est assez fréquentée. On y remarque M. le comte de Gouyon, président ; M. le comte de Laigue, secrétaire de l'Association Bretonne ; le docteur Le Strât, J. Compadre, le chanoine G. Doble et M. J.-P. Rogers, solliciter, nos hôtes du Cornwall, abbé Guillou, curé de Bains ; M. Garnier, ancien sénateur ; le chanoine Trévilly, supérieur de Saint-Sauveur ; docteur Cornudet, M. Hubert Bouché, de Rostrenen ; Mme et Mlle de Laigue, comte Jacques Armand, M. de la Villarmois, M. et Mme Sageret, M. de Roquefeuil, Mme de la Villejossy, vicomte de Freslon, Mlles Chevalier, etc.

Avaient adressé leurs excuses et la plupart très motivées, les membres du *Gorsedd :* marquis de l'Estourbeillon, président de l'U. R. B. ; François Vallée, président de la Section; Taldir-Jaffrenou, directeur d'*An-Oaled;* Loeïz Herrieu, directeur de *Dihunamb ;* Y. Le Moal, directeur de *Breiz ;* A. Boscher ; A. Mellac ; Dr Célestin Menguy, de Carhaix.

Les écrivains bretons : A. Raison du Cleuziou ; Ropars Hémon, directeur de *Gwalarn* ; J. Le Gall, recteur de Gouézec ; Yann Sohier, directeur d'école publique, à Plourivo, et directeur d'*Ar Falz* ; A Keravel, rédacteur à la même revue ; Abbé Poisson, directeur d'école à Rennes ; Coatmeur, directeur au Grand Séminaire de Vannes ; R. Delaporte, directeur de la *Breuriez ar Brezoneg er skoliou* ;

Cte de Couessin, Saint-Brieuc ; Abbé Perrot, recteur de Scrignac, directeur de *Feiz ha Breiz* ; Chanoine Le Priellec, Vannes ; Dr Cornic, de Douarnenez, président des *Bleun-Brug* de Kerne-Léon ; Mme de Saint-Pierre, Spezet ; Mlle Geneviève de Kermenguy, Cléder ; Abbé Mary, professeur à Sainte-Anne ; M. Erwan de Bellaing, Guingamp.

Nous prenons immédiatement la parole, après quelques mots de présentation trop flatteuse de M. le comte de Laigue, et saluons, en langue bretonne, les délégués de la Basse-Bretagne, MM. le vicaire général Guillevic, le chanoine Grill et M. Le Nestour.

KENVROIDI KER,

Sethu m' omp bodet aman, evit skigna, mui oc'h mui, e-touez iaouankiz ar Vro, eur garante virvidik e kever Breiz hag he iez ! Klanv, pe kentoc'h skuiz maro, hor rener Fanch Vallée, Tad mat ar brezoneg, à zigassas ac'hanon en e leac'h, evit lakât hirio gwir ar vro, anat ha splen dirazoc'h. N'oun ket re zelidek, a-dra-zur eus eun enor ken pouner, met goud'a rit, va breudeur, ez oun eun den a ioul vat ha na choman bouzar ouz mouez ar vro o c'hervel he Bugale ! Da genta, e tispakin e galleg, dirag ar Redoniz, hor menoziou. — Met araog c'hoaz, trugare kât a ran, tudjentil, en hoc'h hano an aotrounez kondtet de Gouyon ha de Laigue, o veza digemeret ac'hanomp, evid brassa mad ar vro, e bodadeg ar vreuriez-ma leun a c'halloud : an Association Bretonne.

MESDAMES ET MESSIEURS,

On me demande de vous exposer, ce matin, la question de l'enseignement du breton, dans son ensemble. Présentée ainsi à l'esprit, cette requête a quelque chose de complexe et évoque l'idée de redites. Je ne voudrais pas y tomber. Depuis la circulaire de Combes, en 1902, en passant, hélas ! par Gaston Doumergue, en 1909, Edouard Daladier, en 1925, et de Monzie, en 1926, que d'encre n'a pas coulé, de part et d'autre de la barricade ? Parmi les travaux les plus intéressants, nous citerons ceux de l'Estourbeillon, Guiyesse, Gourvil. Dernièrement, la *Bretagne à Paris* agitait encore, un peu à contre-temps pour son public, cette grave question, où il s'agit de la plus précieuse caractéristique d'un peuple. Je pourrais, à mon tour, m'étendre indéfiniment sur le sujet. Je rappellerai ma brochure de 1926, *La*

Circulaire de Monzie suivie d'une lettre d'Anatole, passé, à ce moment-là de l'Instruction publique, comme on disait encore, aux Travaux publics. J'y avais fait la revision des propositions ministérielles, ainsi que l'on eût fait de celles de la bulle *Unigenitus*. Le résumé de quelques-unes de ces réponses seulement, fera, si vous le voulez bien, la première partie de cette causerie. La seconde nous mettra en présence de ce qui a été fait, en Bretagne, depuis le dernier rapport, présenté par M. Vallée et votre serviteur.

Est-il vrai, disait la circulaire, que le dialecte local puisse servir à enseigner le français ?

On ne peut le nier, si l'on constate que le petit bretonnant transpose dans la syntaxe française, la construction bretonne. *Yan zo maro e vam* (Jean est morte sa mère). Plus les dialectes perdent de terrain, dit Fortunat Strowski, plus on parle mal le français... Du « sabir », dira Léon Bernard... « Là, où il existe une langue différente, l'enseignement grammatical devient de plus en plus intéressant et solide. » (Michel Bréal)... « Au lieu de faire servir les connaissances premières de soutien aux connaissances nouvelles, on démolit chez l'écolier les premières, et l'on bâtit dans le vide. » (E. Repert, agrégé, Faculté d'Aix)... « On ne peut éliminer du langage les bretonnismes, que par une comparaison réfléchie des nuances du français et du breton » (Dottin)... « Nos paysans, même ceux parlant couramment le français, n'en ont jamais qu'une demi connaissance » (J. Loth)... « Le grand vice du système qui ne tient pas compte des dialectes populaires, c'est de faire le vide dans le cerveau des enfants du peuple, en remplaçant des assimilations matérielles et spontanées de l'intelligence enfantine, par un langage factice et fugitif de notions disparates. » (Mistral au Fr. Savinien)... M. Paul Parny, directeur de l'école des Hautes-Etudes, voudrait que la lecture s'apprît dans la langue maternelle... « ...De même les premières notions grammaticales », ajoute M. Massé, un instituteur public. « Le patois, lui écrit son inspecteur, M. Chautard, devra être le point de départ et le terme de la comparaison ». « ...Pourquoi ne pas profiter, demandait Jaurès, dans la *Liberté du Sud-Ouest*, de ce que la plupart des enfants de nos écoles communales connaissent et parlent patois ? Ce serait mieux apprendre le français que de le comparer, familièrement, dans son vocabulaire et sa syntaxe. Le dialecte maternel, disait-il encore, mettrait, seul, sous les mots français, la réalité qu'ils exposent. »

C'était la pensée de Paul Givesse, de Louis Hémon, du préfet Collignon, mort au Champ d'honneur, comme La Tour-d'Auvergne... « La méthode bilingue, déclara-t-il, en 1905, devant

le Conseil général du Finistère, serait la meilleure, pour initier les jeunes Bretons à la langue française, tout en leur inspirant le légitime respect de l'idiome original légué par les aïeux. »

Comme l'instituteur gallois, il faut que l'instituteur breton se serve d'une des deux langues pour expliquer l'autre, du français à la ville pour expliquer le breton ; du breton à la campagne pour expliquer le français.

S'il existe des illettrés en Bretagne, à qui la faute ? Et l'on ne recense sous le nom d'illettrés que ceux qui ne savent absolument ni lire ni écrire. D'ailleurs, il est inexact que ce soit en Bretagne que le nombre d'illettrés est le plus fort. Le maître a tout méprisé du bagage spirituel apporté par l'enfant. Il a fait table rase, et sur cette table rase, il n'a pas reconstruit. Pourquoi employer, avec le petit primaire, cette méthode directe, dont n'a jamais voulu l'enseignement secondaire, pour les langues étrangères ? Or, un petit Breton ne se trouve-t-il pas, vis-à-vis de l'étude du français, dans la même situation qu'un petit Français, en face de l'anglais ou de l'allemand et d'un étranger en face du français lui-même ?

M. de Monzie niait que le maître ayant appris le français et le basque, n'élargît ses capacités humaines et sociales, autant que celui qui saura le français et toute langue étrangère, riche de toute la vie intellectuelle, sentimentale, économique d'un grand peuple. Avant de Monzie, Brunetière nous a parlé des Humbles Humanités, rendues possibles avec le parler local. La personnalité humaine se doit d'abord de développer son *moi* et elle ne le rendra pleinement ce *moi* que dans le cadre original. Entre la pensée étrangère et la nôtre, un voile subsiste. Si nous lisions l'introduction du Dictionnaire français-breton de M. Vallée, nous saisirions de suite que le breton peut devenir une synthèse d'humanisme : singulier singulatif en *enn* marquant une unité considérée hors d'un groupe, tandis que cet autre en *eg.* marque un groupement d'unités : *Gwenanem* une *abeille, Gwenaneg* un *rûcher.* La méthode bilingue est un cours d'analyse logique, de grammaire comparée, auquel rien ne peut être opposé : « La langue bretonne, a dit M. Le Bail, est une des plus riches au point de vue des mots, de la syntaxe, de la construction et de la tournure des phrases. » La forme synthétique des langues anciennes concorde, en breton, avec la forme analytique moderne.

Tout cela est évident. Mais l'école primaire ne peut, proclame le ministre, rien distraire de son temps et de ses efforts, pour une telle étude, et les patois (*sic*) sont matière d'enseignement supérieur, recherches de savants. Comment ? nous venons de toucher, du doigt, la force intellectuelle de la langue du terroir

et l'on ne craint pas de commettre une injustice en en privant les Humbles, arrêtés par la force des choses au stade primaire ? Cela est-il digne d'un pays dont les institutions reposent sur le principe démocratique ? Par ailleurs, si l'on n'enseigne pas le breton, il disparaîtra. « Ne pas l'enseigner, écrivait M. Dottin, dans l'*Union Agricole,* en 1918, équivaut à peu près à le supprimer. » — « Peu à peu, la langue tend à s'altérer dans sa pureté, écrivait de son côté Marcel Guiyesse, dans sa *Langue bretonne,* à se rétrécir quant à l'étendue de son domaine, dans le commerce des Bretons. » — L'instituteur breton n'est-il pas chargé, écrivait M. Pagès dans l'*Ouest-Eclair,* chargé par l'Etat, d'aller trouver et prendre l'enfant chez lui ? De tels envoyés ne devraient-ils pas, pour bien connaître l'âme populaire de nos régions, être familiarisés avec le langage et les œuvres en lesquels cette âme s'est exprimée dans le cours des siècles ? » Et, plus simplement, pourquoi le maître ne rend-il sa classe plus intéressante au petit paysan ? A cet enseignement d'une langue par l'autre, ont donné leur adhésion des professeurs de la Sorbonne, de Facultés, de Lycées. Cela n'empêcha pas de Monzie d'écrire que ce système n'avait l'avis conforme d'aucun pédagogue qualifié. C'est là une affirmation gratuite. Gaston Paris, Camille Chabausseau, Léon Bérard, qui, étant ministre, n'osa pas agir selon ses convictions intimes, Emile Ripert, de l'Université d'Aix, proclament le contraire, et dans l'enquête qui eut lieu, il y a huit ans, on ne fut pas peu étonné d'entendre le farouche communiste, Sixte-Quenin, proclamer, qu'après tout, son vieux maître, le frère Savinien, avait eu raison de lui apprendre à parler son provençal.

Notre unité nationale se ressentirait-elle de l'introduction à l'Ecole de la langue régionale ?

C'est du moins l'affirmative que ses proscripteurs ont avancée. Toutes nos langues régionales sont tenues pour ennemies par l'Etat qui veut ignorer la conception de la Patrie. La Patrie renferme, avec la notion de possession d'une Terre commune, un ensemble d'affections, de traditions, d'espérances qui lui sont propres, et d'où vient l'amour que lui portent ses enfants. La Patrie, c'est la maison élargie, entre fils d'origine ou fils d'adoption. La première condition du bonheur domestique est d'être à son aise, de sentir son intérêt dans la conservation du foyer. La moindre coërcition détruit l'amour. L'amour ne s'est jamais imposé par la force.

Qu'est-ce que la Patrie moderne ? C'est un ensemble de petites Patries qui ont sacrifié à la forme générale, non pas leur indépendance morale, mais la gestion toute matérielle de certains modes d'existence, pour rendre celle-ci plus agréable et

plus sûre. Le Génie national de France n'est que la somme du génie différent de nos provinces. L'oublier, c'est violer tout l'ensemble.

Est-ce au lendemain du jour où la Bretagne a donné les preuves que l'on sait, qu'on peut redouter le séparatisme, chimère de quelques-uns ? Nous ne demandons pas, nous exigeons ce qui est notre dû : « Tout peuple et toute fraction du peuple, qui parle une autre langue maternelle que le peuple dirigeant, déclarait, dès 1854, dans le *National Tidende* de Copenhague, le vieux Babel, peut revendiquer, au point de vue des intérêts de la civilisation et à celui des droits humains, d'être instruit dans la langue qu'ont parlée ses Pères ».

Et ce n'est pas seulement dans le but d'apprendre mieux le français que nous voulons l'enseignement bilingue. Comme Frédéric Mistral, comme Joseph Salvat, nous voulons la langue bretonne, enseignée pour elle-même. Nous voulons son enseignement, parce que nous ne voulons pas prêter les mains à ce meurtre d'une langue qui s'effectue, déclare Camille Jullian, « quand on la laisse se corrompre, se polluer, se déformer de cent manières. Depuis 402 ans, que la France monarchique ou républicaine a pris en charge notre bagage intellectuel et moral, elle semble s'être appliquée à le diminuer. Dès l'origine du pacte de 1532, nous avons été gouvernés, remarque Taldir, selon des méthodes en opposition avec notre génie national. Et aujourd'hui, qu'a-t-on fait de la victoire commune si chèrement achetée par les Bretons ?

***

Nous ne devons nous faire aucune illusion, sur une restitution quelconque, par le gouvernement français, de la liberté de notre culture intellectuelle... Ce n'est donc pas que nous puissions avoir une grande confiance dans les résultats des efforts, faits par des adeptes de l'Ecole publique, pour l'introduction de l'enseignement breton dans les programmes officiels. Ce serait paraît-il un péril pour l'Unité Nationale et la République, une régression ! Aussi voudrions-nous rendre hommage au désintéressement et à la sincérité du groupe pédagogique d'*Ar Falz*, et escompter, avec sécurité, le succès des pétitions de Guerlesquin et du Huelgoat, adressées au Ministre de l'Education nationale. Le Gouvernement français pense avoir ses raisons de ne pas se rendre et il s'y tiendra. Le piquant, en un temps où tout est redevenu possible, serait que toute préoccupation maçonnique étant dépassée par les extrêmes, le champ soit libre au développement des tendances soviétiques des

communistes bretons, admirateurs de l'U. R. S. S. entourant le berceau d'*Ar Falz*. Voit-on le breton rentrant *in propria* par la porte de la Révolution socialo-agraire ? Que diraient, ce jour-là, les catholiques qui, durant 50 ans, ont eu une Ecole à eux, dont ils n'ont pas tiré les sauvegardes contre l'oubli des traditions religieuses, le mépris des parents, de la race et de la terre, l'attrait des dancings, des cinés, de la toilette, des fêtes à tout bout de champ qui font nos pardons de plus en plus incolores ? Bien que très attaqué, ayant beaucoup perdu, le breton n'en reste pas moins la langue usuelle de plus d'un million d'individus. Si d'ordinaire ceux-ci le méprisent tout en le parlant, c'est qu'ils lui attribuent de moins en moins de valeur au point de vue social. Au tréfonds d'eux-mêmes, inconsciemment ils l'aimeraient plus que le français. Mais qu'un jour on leur montre ouverte les portes d'un paradis matériel, où l'on puisse se débrouiller en breton, et rien qu'en breton, le vieux communautaire celtique apprendra à penser révolutionnairement dans sa langue. Et le but de nos instituteurs bretons d'*Ar Falz* est celui-là. « C'est par la langue bretonne, langue de culture, que devra se faire l'immense travail d'émancipation intellectuelle du peuple breton. » (*Ar Falz*, Ebrel, 1904).

Nous avons fait allusion à la pétition signée par le Conseil municipal du Guerlesquin, Conseil radical-socialiste et dont l'exemple fut suivi par celui du Huelgoat. A ces signatures se sont jointes celles d'un nombre imposant de particuliers, dont celles de 130 chefs de famille de Guerlesquin. L'initiative en est due au zèlé celtisant le Docteur Le Cam, et au vieux barde Charles Rolland, à qui le *Gorsedd* s'apprête, sur sa demande, à ouvrir le cercle. Parlant de la rédaction de ce texte, résumé d'ailleurs, des revendications bretonnes, émises par nos Sociétés, la vôtre en tête depuis tant d'années, *Ar Falz* en fait naturellement l'éloge. Mais sous la plume de *Mestr skol bihan* arrivent, avec la critique, les plus « expresses réserves ». Et sur quoi portent-elles ces réserves ? Sur « nombre de points de l'argumentation du Docteur Le Cam ». Nous n'admettons pas, écrit l'auteur de la mercuriale, que l'on se serve des centaines de milliers de cadavres, qu'a valus à la Bretagne la guerre du droit et de la justice » pour protester du patriotisme des Bretons, pour jurer que les Bretons sont les premiers des Français. Nous disons que c'est une honte que l'on essaye de tirer de l'esclavage du peuple breton, par l'impérialisme et le capitalisme, une raison de plus pour appuyer un droit à cultiver sa langue, d'arguments nationalistes français, pour la cause du Breton...

Il est inutile d'appuyer, devant une assemblée traditionnaliste

comme la vôtre, Mesdames et Messieurs, sur le sens du mot « émancipation ». On sait combien, dans le Tréguier, le travail communiste, même basé sur la langue bretonne, est intense. Il y aura deux ans, à la foire de Bré, Cachin, Breton par sa mère, prêchait, à l'aide d'interprètes dévoués, aux petits cultivateurs, de ne pas payer les fermages. Il leur recommandait de tourner les yeux vers l'est, où une république d'Etats confédérés laissait à chacun le droit de cultiver sa langue et d'y couler la pensée soviétique, au contraire des Etats impérialistes du langage et du capital.

Patriotes bretons, et libres d'esprit nous ne dédaignerons pas l'effort d'*Ar Falz*, en faveur de la langue nationale. Mais pouvons-nous oublier quel est son but et quel est le nôtre ? C'est pourquoi nous déplorons que l'Ecole libre ait, par sa faute, si, peu de résultats tangibles à opposer aux conquêtes possibles d'une mentalité nouvelle...

Or, voici que M. de l'Estourbeillon m'écrit à la date du 21 juin, que sur la côte vannetaise, des prêtres ont récemment proscrit le breton de leurs sermons et qui pis est du catéchisme. *Dihunamb*, de mars dernier, annonce que le catéchisme breton n'aura plus lieu à Groix, l'île de Bleimor. Il y a 39 ans, écrit-on à Loëiz Herrieu, il n'y avait que deux ou trois enfants, des familles de gendarmes et de douaniers à suivre le catéchisme français. Après la guerre ce fut le contraire et aujourd'hui, il n'y a plus rien !

Il y a 50 ans, on parlait breton à Belle-Isle, à l'île d'Arz, à l'Ile-aux-Moines, à Rhuys, à Quiberon, à Etel, à Arradon, à Camors, à Plœmeur. Il n'y a plus guère que des veillards à en faire usage. M. Loth qui, avant-guerre, venait aux vacances à Rhuys s'en est désolé plus d'une fois. Loëiz Herrieu, en des pages cinglantes, fait remonter la responsabilité d'un tel état de choses à qui de droit : à l'Ecole, et ayons le courage de la nommer, l'Ecole chrétienne, qui a suivi aveuglément dans ce chemin de la proscription du breton, l'exemple de l'Ecole publique. Il est triste de constater que le vieux dicton

Ar brezoneg hag ar Feiz
A zo breur ha c'hoar en Breiz !

a perdu de sa réalité. N'est-il pas triste de voir des âmes bretonnes, éclairées par leur amour conscient du pays et cette liberté de l'esprit que donne l'aisance, en face de ce dilemme, exprimé par une dame bretonne et une grande chrétienne : « Faudra-t-il aux patriotes bretons renier leur nationalité pour venir en aide aux Ecoles chrétiennes, ou renier les Ecoles chrétiennes, pour défendre leur nationalité ?

Et cependant, répétons-le encore malgré d'honorables exceptions, l'oubli du breton engendre, dans nos campagnes, l'oubli de la foi et des mœurs. Là, où le breton s'est gardé vivant, là aussi fleurit la vie chrétienne et, par conséquent, la vie morale. Si le breton n'est pas la cause déterminante de celle-ci, il en est du moins le précieux auxiliaire. C'est en breton, que la croyance s'est immiscée au cœur des Bretons, par les enseignements de nos saintes pléiades, qu'elle s'est maintenue avec les Nobletz et les Maunoir. Laisser de côté langue et coutume, c'est renverser le contrefort d'une muraille.

Eur yez, eur feiz, eur galon !
Ar c'hiz koz ar c'hiz gwirion

Allons-nous faire comme le Cornwall britannique du XVIII^e^ siècle, enterrant le cornique avec Dolly Penthraeth ? Nos fils et nos filles vont-ils écrire sur une dalle funèbre : « Ici repose Marie-Jeanne Toularastel, la dernière qui parla breton ?...

On cite des localités finistérienne comme nous en avons cité tout à l'heure, en Vannes, qui laissent tomber le breton. Les parents entre eux, ne parlent que lui, mais les enfants ne le savent plus. L'ignorent-ils complètement ? Il y a trente ans on riait à entendre le paysan répondre à une dame l'interrogeant sur l'emploi d'une herse quelconque : « Ça, Madame, c'est une machine pour transfoëltrer la terre, a zigor bag a zerr, par devant, par derrière, tout couvert de trous, stankés par ibilhiou. « Mais aux abords des villes, Concarneau, Quimper, croyez-vous que ce soit réellement la disparition totale, comme on le clame trop vite ? Non ! nous en sommes, autant que jamais à ce breton hybride, dont je parlais, il y a une vingtaine d'années, dans ma petite comédie en ce langage, *Franca's de Quimper*, et nous y sommes pour longtemps ! *Breiz* donnait des ces perles cueillies du côté de Concarneau : « Il est allé *kam*. Y a une brume *dall* au large. Je suis resté *yarer* (muser comme fait la poule). Je n'ai pas vu la couleur de lui aujourd'hui. Le pauvre *treut* de lui ! »

Est-ce une raison pour les Ecoles chrétiennes de délaisser la méthode Le Bozec, sous prétexte que de tels écoliers parlent français ? Mais non ! sous l'extérieur français ridicule, la pensée de ces petits est bretonne. A l'aide de Le Bozec, le maître de bonne volonté, d'une formation pédagogique suffisante, rectifiera, par la comparaison et le départage des mots, provenant de l'ignoble sabir, engendré par l'ignorance et la plus sotte des vanités. Il y joindra la lecture, la dictée, les explications, en une sorte de combinaisan, souhaitée d'ailleurs par M. Georges

Le Bail, de la méthode directe et de l'indirecte. Disons comme Montaigne à propos du gascon : que le français aille là où le breton ne va pas, et inversement ! Les méthodes pédagogiques doivent, il me semble, être élastiques et s'adapter aux possibilités.

Faut-il que nos Ecoles s'arrêtent à la volonté mal éclairée des parents ? Leur demande-t-on leur avis d'illettrés, pour le choix des matières à enseigner, la morale civique, par exemple ? La meilleure réponse à leur faire est de présenter aux examens, de ces petits humanistes dont nous avons parlé et qu'il est possible de former là où deux langues sont en présence.

On verra, et ceci consolera de cela, que si la langue bretonne est battue en brèche, elle a aussi de bons semeurs et des terrains bien préparés. L'apparition du dictionnaire de M. Vallée, de la Méthode Le Bozec, ont été l'occasion de *Sursum corda* parmi les plus découragés. Le succès de cette méthode est désormais assuré. Au milieu du mois dernier (juin), sur un tirage de 7.000, 5.500 exemplaires ont été écoulés. Une directrice d'école chrétienne écrivait à M. Le Moal combien ses enfants en sont heureux. Ils la préfèrent à la grammaire française. Ils l'emportent chez eux. Ils ont hâte de la demi-heure consacrée journellement à son étude. Il y a longtemps, dit cette bonne maîtresse, que ce livre aurait dû être entre leurs mains. A Vannes, on estime que, avec un peu de bonne volonté, les maîtres et maîtresses en feraient bon usage. En s'en inspirant, on arrivera à l'unité souhaitée de la langue. Cet usage, joint à l'attention éveillée du maître, de recueillir et de soumettre aux compétences les expressions et tournures locales, amènera plus vite un résultat palpable que tous les *referenda* et conciliabules du monde.

Les patriotes bretons, sans arrière-pensée d'ambition personnelle, font leur son succès. Les Etudiants de la Nation Bretonne d'Angers, au milieu d'une affluence de souscripteurs et de bienfaiteurs, ont fait parvenir 100 fr. à la caisse de propagande.

L'écolier ne voit-il pas, dans son livre, non seulement un instrument d'étude, mais encore un abrégé de tout ce qui fait son pays, et cela par l'image et les morceaux choisis des meilleurs écrivains à sa portée ?

Le 24 mars dernier, avec l'approbation de Mgr Duparc, le journal *Breiz* réunissait à l'Hôtel de la Grand'Maison, à Châteaulin, un certain nombre d'amis du breton, en vue de former un groupement chargé de répandre la méthode dans les Ecoles de Goëlo et de Cornouailles, comme cela a déjà été fait pour le Tréguier-Goëlo. La réunion eut lieu, sous la présidence de M. le chanoine Salomon, Inspecteur diocésain de l'Enseignement. Voici les noms des personnalités composant le bureau : Présidents d'honneur, MM. les chanoines Salomon et Grill, délégués de l'Evêché ; Président, M. Mocaër, conseiller général d'Ouessant ; Vive-Présidents, MM. Taldir-Jaffrennou ; Francis Bellec, notaire à Carhaix ; abbé Le Saout, recteur de Saint-Goazec ; secrétaire, abbé Le Gall, recteur de Gouëzec ; sous-secrétaire, M. Le Roy, cultivateur à Gouëzec ; Trésorier, M. E. Le Goff, notaire à Gouëzec et diplômé d'études celtiques.

L'Œuvre des Classiques bretons a été qualifiée par Mgr Tréhiou du nom d'*Ober-Braz*, grande œuvre, et ce nom nous dit toute l'importance de cette mission bretonne.

Le groupement comprend quatre sections : celle de Paris pour les Bretons résidant dans la capitale, celle de Rennes, pour les Hauts-Bretons et les Bretons exilés ; celle de Guingamp pour le Tréguier, le Goëlo, la Cornouaille septentrionale ; et celle de Gouëzec pour le Léon et la Cornouaille.

MM. les Inspecteurs diocésains, dans les trois diocèses bretonnants, pourront nous dire les sanctions apportées aux études primaires par les certificats d'études libres. Nous avons vu, dans notre précédent rapport, l'examen breton du diplôme.

On s'y prépare dans le Tréguier et y prennent part tous les petits abonnés de *Breizadig*, la vaillante petite revue pédagogique. Les candidats auront à traduire du breton en français, des passages de l'*Histoire de Bretagne* de MM. l'abbé Poisson et Gournadec'h, à réciter par cœur trois pièces bretonnes du livre de M. Le Bozec « *Ar brabanser ; ar glanvourez yaouank ; ar bugel.* Dans ces récitations, il sera demandé à l'élève de remplacer certains mots par d'autres, exemple le mot *fort* en français avec des doublets *nerzus, kreñv.* Ceci pour vous donner une notion de ce en quoi consistent ces « exercices publics » comme auraient dit nos pères.

Notons, le 22 de ce mois, le *Bleun-Brug* Tréguier-Goëlo à Pleubian. Ils seront l'occasion de concours de toutes sortes, entre la jeunesse du pays. Nous voyons inscrits concours d'éloquence et de pièces de théâtre.

Voici les noms des examinateurs cantonaux : Vte d'Herbais, Lanvollon ; Leguistin, Guingamp ; Boscher, Callac ; Cadoret, Rostrenen ; abbé Menguy, Paimpol ; Cadoudal, Bourbriac ; chanoine Turmel, La Roche ; abbé Le Bescond, Pleumeur ; abbé Pennec, Bégard ; abbé Moisan, Belle-Isle-en-Terre ; M. Even, notaire, Tréguier ; Conan, Perros ; Lopez, greffier à Maël-Carhaix ; abbé Martin, Pontrieux ; abbé Le Duc, Saint-Nicolas-du-Pélem ; abbé Geffroy, Lannion ; chanoine Gouasdoué, Plestin ; abbé Clisson, Plouaret ; abbé Bozec, Corlay ; abbé Steurnou, Gouarec ; chanoine Dagorn, Plouha.

Le collecteur des notes sera M. Lec'hvien, recteur de Tréglamus. La notation 16 sur 20 pour les deux concours d'explication et de mémoire, donne droit à un prix et la moyenne 12 à un accessit.

En dehors des examens, les fêtes de *Bleun-Brug* sont la pierre de touche de la trop timide renaissance bretonne. A leur occasion, se déroulent les concours de lecture et de déclamation. Aux fêtes de la branche finistérienne, qui auront lieu les 2, 3 et 4 septembre à Morlaix, nous trouverons deux catégories de valeurs sur le terrain de la déclamation : 1° les enfants au-dessous de 15 ans, et les jeunes gens de 15 à 25. Le sujet du concours sera « *La Prière pour la Bretagne*, de Calloc'h : « *Deut omp oll d'ho pedi Jesuz !* »

De plus, comme chaque année, un concours d'éloquence est réservé dans les mêmes conditions d'âge avec cette particularité que les jeunes de 15 à 25 ans, formeront deux groupes : ceux qui n'ont pas poursuivi leurs études ; ceux au contraire fréquentant un cycle plus élevé. On rendra hommage à la largeur d'esprit du bureau de M. le docteur Cornic, dans l'admission à concourir de candidats, appartenant à des établissements publics.

Ce concours de déclamation suppose le développement par écrit, de deux passages, l'un pris, dans la préface de Grégoire de Rostrenen, à son dictionnaire, l'autre au discours de réception, prononcé le 13 novembre 1924, par Camille Jullian à l'Académie française et qui est une condamnation par avance de l'acte de de Monzie et autres : « Faire mourir une langue, c'est pécher contre la vie sociale. »

Les Bleun-Brug de Vannes ont fixé leur tenue dans les derniers jours de mois de juillet.

Comme chaque année, le Gorsedd va joindre à ses concours d'enseignes des concours scolaires de langue bretonne et la matinée du mardi 31 juillet est réservée à ces derniers.

Nous avons un peu médit du diocèse de Vannes au point de vue de la défense du breton. Voyons maintenant ce qui l'honore. Dans notre dernier rapport, nous avons parlé des allocations provenant des souscriptions recueillies par *Dihunamb* pour rémunérer les maîtres et maîtresses qui enseignent régulièrement aux élèves, l'histoire de Bretagne, la lecture et l'écriture en breton. Ces allocations sont distribuées sous les directives des Bleun-Brug avec l'agrément et le patronage de S. E. Mgr Tréhiou. Cette année, elles l'ont été à treize écoles. De plus, 500 fr. offert par *Dihunamb* sont attribués à M. Ezano, directeur de l'Ecole de Grandchamp.

Cette année, 17 écoles se sont fait inscrire au début de

l'année scolaire. La souscription se montait en avril, à 669 fr. seulement. Et cependant il est indispensable de récompenser, au moins, les enfants qui apprennent à lire le breton, tout en réservant au plus méritant un livret de Caisse d'Epargne.

Pour ce qui est des concours de l'enseignement primaire diocésain, M. le chanoine Coëtmeur, son directeur, propose des concours et des compositions adressés pour correction à Loëiz Herrieu et à Noël Le Nestour, président des Bleun-Brug de Vannes. Trente écoles seulement prennent part au concours doicésain. Le travail est lent, on peut le constater, malgré les désirs exprimés par l'Episcopat breton, le chef des instituteurs et institutrices des trois diocèses. On évolue cependant. *Dihunamb* a beaucoup fait à ce sujet. On reconnaît de plus en plus dans les milieux scolaires, avoir fait fausse route. La faute d'ailleurs en est bien moins aux dévoués maîtres primaires libres qu'au sens dans lequel ils ont été orientés, dès leur formation, à l'égard de la langue et de l'histoire.

Dans les milieux scolaires vannetais on progresse au point de vue rapprochement des dialectes, d'après les directives de MM. Ernault et Vallée. Une nouvelle édition des cantiques bretons marque un sensible progrès à cet égard. L'enseignement du breton continue, chaque semaine, au Grand Séminaire de Vannes, où des cours sont faits à MM. les abbés de la région bretonnante. Au Petit Séminaire de Sainte-Anne quatre professeurs font des cours hebdomadaires, pour chaque classe et cet enseignement donne des résultats satisfaisants.

Cette année nous avons entendu des voix impatientes des règles fondamentales, posées par Le Gonidec, réclamer, sous prétexte de rapprochement avec le dialecte de Vannes, un bouleversement total des règles aux bases phonétiques, largement comprises du législateur breton « *reizour ar brezoneg* » règles qui ont reçu leur développement rationnel de MM. Vallée, Ernault, Le Clec'h, Héliès, Ropars-Hémon. Des tenants de Vannes considèrent comme une condition de ce rapprochement que le K. L. T. adopte une graphie nouvelle qui n'est appuyée sur aucune tradition. Ils en veulent au *w*, à l'*y*, au *ch*, et à ce dernier sous ses deux formes *ch*, l'une comme dans « chenchamant », l'autre *c'h* dans « manac'h ». Ce n'est pas qu'ils suppriment cette consonne éminemment gutturale, mais, ils requièrent les K. L. T. de la marquer, comme ils le font déjà par un *h* simple. Quant au *ch* auquel nous donnons le son français, ils nous conseillent de le remplacer par *sh*, ce que dailleurs, les écrivains vannetais n'ont pas encore fait. Si nous prenons par exemple le mot *chomlec'h* (adresse, lieu de résidence) où se trouvent les deux *ch* nous aurons ainsi *schomlech*...

On pourrait être d'accord en renonçant à se servir du *w* autrement que comme *ou* et encore dans le corps d'un mot, car là, il y va de la prononciation. Quand au reste ce sont de simples graphies. En s'arrêtant à ces byzantinismes, on remettrait chaque jour, l'orthographe en question. A notre époque où l'on n'attend pas l'expérience pour parler, d'autres viendraient demain, avec d'autres bouleversements.

A quoi bon avoir fait tant de beaux livres s'ils ne valent désormais que le pilon, sous prétexte que Vannes aurait raison (ce qui n'est pas prouvé) d'écrire *H* au lieu de *C'h* ? Il est inexact que cette différence déroute qui que ce soit et ce n'est point une semblable vétille qui empêche l'intercompréhension des dialectes. La vérité est qu'il faut aller doucement dans la voie des emprunts à se faire, et ne pas se créer des montagnes avec des difficultés orthographiques. Qu'il nous suffise, pour le moment, de constater que les intellectuels bretons sont à même de lire et de goûter les œuvres d'autres dialectes que celui dont ils se servent au cours de l'existence.

De plus, prenons garde qu'une recherche outrée de la perfection déroute les faibles. Nombreux sont nos écoliers déjà munis de grammaires, de méthodes, telle celle de l'abbé Bozec. Que deviendra-t-il, écrivait dans *Breiz*, du 18 mars, M. Sklison, recteur de Plounérin, le jour où son maître dira au petit paysan, plein de bonne volonté : « Tu as un livre nouveau, mais son orthographe ne vaut rien ! » Le petit pourra répondre : « Changer ma manière d'écrire ? Est-ce que cela se renouvelle souvent ? » Mais oui, dira le maître, à notre époque, il y a un peu de révolution partout. Chacun trouve son idée meilleure que celle du voisin. — « Mais il va me falloir un livre nouveau ? » — « Oui, mon petit. » — « Mais que dira ma mère ? son argent résistera-t-il à m'entretenir de livres tous les jours ? J'ai bien peur qu'elle n'arrive à m'ordonner de laisser le breton de côté et de rester à la maison garder les vaches ! »

On ne peut faire de l'unité qu'en se soumettant aux conseils de gens autorisés, MM. Vallée, Ernault, Ropars-Hémon, et en ne donnant nul intérêt à des réclamations tardives qui ne chicanent, au surplus, que sur des graphies. Le K. L. T. a employé le *C'h* bien avant Le Gonidec. Il n'est point démontré qu'il y a une raison nouvelle de l'abandonner, après avoir été des siècles, notre consonne gutturale. Nous ne demandons aucune concession au vannetais, sur ce point, du moins pour le moment. « *Pars major trahit ad se minorem* », dit encore l'abbé Sklison. « S'il faut à quelqu'un s'incliner, est-ce au K. L. T. de le faire ? »

Laissons dire et agissons. L'union des dialectes, la correction de l'orthographe, trouveront toujours des censeurs, dans un

sens ou dans l'autre. Pour celui-ci on va trop vite, pour celui-là on retardera toujours.

Enrichissons petit à petit le breton général, non pas en nous disputant sur des questions orthographiques, mais en prélevant, dans chaque dialecte et sous-dialecte, les mots qui peuvent remplacer les mots français dont nous sommes infestés, sans oublier de s'attacher aux tournures orthodoxes de la syntaxe bretonne. C'est encore pour longtemps le travail de chacun.

Le livre de M. Le Bozec sera sans doute suivi de plusieurs autres et d'autres auteurs, sur des branches diverses de l'enseignement. Il est à souhaiter qu'une anthologie de chants, spécialement destinés aux banquets, repas de mariage principalement, soient mis entre les mains des écoliers de dernière année, tout au moins, et dans les patronages et œuvres postscolaires. Dans combien de régions où le breton n'a pas encore perdu pied on n'entend à table aucune conversation en français. Mais vienne le moment de la chanson et il n'y en a que pour les chansons françaises ordurières, incomprises certainement des trois quarts des convives. Et ces chansons de se succéder les unes aux autres. Des Bretons et plus souvent des enchérisseurs ont prétendu que c'était la faute de Botrel. Je n'ai jamais pu, pour ma part, aux nombreuses noces auxquelles, seize ans je fus invité, dans le pays de Quimperlé, entendre une chanson de Botrel si ce n'est de lui-même, et cela les deux ou trois fois que nous nous sommes rencontrés, en ces agapes. Les chansons ordurières venaient de la caserne. « Avant d'aller au service, écrivait le barde Yeodet, dans *Breiz*, le garçon n'a jamais appris à chanter, si ce n'est un peu avant le conseil de révision, des chansons en plein air ». Rien naturellement de breton avec ces ménestrels de l'accordéon. On ne chante plus dans nos maisons bretonnes ; autrefois on chantait la prière. Rien ne l'a remplacée. Et cependant, si dans la compagnie, quelqu'un ose chanter en breton, la transformation des visages est patente ! Les têtes se lèvent, les yeux brillent, les cœurs vont au chanteur. Combien de fois l'ai-je éprouvé, durant ma présence à Quimperlé ! Regaillardis, par mon exemple, les rivaux ne me manquaient pas. Mon breton un peu trop recherché avait déchaîné la muse populaire et lors du « *sepel diouz an taol* » plus de français ordurier... Mais le *Bro-Goz* lui-même ! N'est-ce pas là, comme une forme de l'apostolat breton ?

Deux fois cette année, le 28 février et le 9 juin, le Radio-Rennes, sur l'initiative de M. Eugène Régnier, directeur du Cercle celtique de Rennes, initiative bien accueillie de MM. Humbert, David et Henderick, animateurs du Radio, Mlle Augustine Lucia, soprane de la *Strollad ar Pelem* a pu radiodiffuser les chants exquis du répertoire breton, parmi lesquels le

public des sans-filistes a beaucoup goûté l' « *Abaléo* » sorte de tyrolienne répondant à l'*Hollaïka, Appel des Pâtres, du Barzaz-Breiz*. Le 25 février, la *Strollad*, composée de 14 jeunes filles, de six jeunes gens, vinrent des rives cornouaillaises du Blavet, donner une matinée aux Salons d'Orsay, à Rennes. Elle y remporta le plus grand succès et le cercle celtique se propose de donner, l'hiver prochain, une audition plus populaire dans l'un des patronages de Saint-Hélier, ou des SS. CC., paroisses peuplées de cheminots et en quelque sorte bretonnantes.

C'est le cas d'appeler l'attention de nos amis sur la place de la musique dans la Renaissance bretonne. Bretons des deux côtés de l'eau, notre pays, depuis les temps les plus éloignés de notre histoire, eut la renommée d'être une mer de chants « mor a gan ». Le chant est monté du peuple, du berger, du laboureur, du mendiant, de la laveuse, de la couturière et s'est transmis jadis de génération en génération. Il en était ainsi il y a une trentaine d'années encore, avant cette guerre maudite qui a déshabillé et desséché la Bretagne en un tour de main.

Déjà Renan écrivait qu'il était temps de sauver ces chants divins, menacés par le souffle de la banalité. Un Bourgault-Ducoudray, un Guillerm, un Herrieu, un Diberder, un Duhamel, ont commencé cette cueillette. Il est bon qu'elle soit achevée. Malgré des apparences, bien des vieux, dans nos villages, ont encore quelque chose à dire. D'autre part que les chercheurs aient, en colligeant ces vieux chants, un autre idéal que celui de travailler pour le tourisme ou les musées de musicographie. Non seulement il faut recueillir ces vieux airs, mais s'en servir comme de base, pour en créer d'autres !

Le Congrès des *Bleun-Brug* de Morlaix aura, comme les années précédentes, ses concours de solistes et de chœurs. Les réunions de la *Fédération Bretonne* à Saint-Méen, du *Gorsedd* à Roscoff, évoquent, avec les chanteurs populaires, les cercles celtiques de Paris, Rennes, et Nantes. N'oublions pas les groupes de danseurs affiliés à ces cercles.

Ces danseurs ne se bornent plus en effet à reproduire jalousement les pas de leurs coins de terre, mais comme les *Korollerien* de MM. Sancéau et Kergourlay, ils ne dédaignent aucun des pas de la Bretagne entière, dès qu'il s'en rendent compte. On assiste à ce spectacle inouï de danseurs réputés qui veulent bien apprendre encore quelque chose. Dans l'âme populaire cette victoire sur soi-même est énorme !

Revenant aux chœurs si nombreux dans un concours des *Bleun-Brug*, par exemple, quel apport trouveront, en eux, les organisateurs de fêtes bretonnes qui ont la chance d'en avoir un dans leur voisinage. Car le théâtre breton en plein air n'a

pas disparu avec ce que nous voulons croire n'être que l'assoupissement du théâtre de Sainte-Anne. Dimanche 24 juin, le barde *Roc'hlan*, alias abbé Le Dû, recteur de Sainte-Tréphine, paroisse de 600 âmes, faisait jouer, par sa troupe locale, son drame *Saint Trémeur* où il évoque l'une des pages de notre histoire, en montrant dans Conomor, à côté de l'homme sans conscience et du bourreau de Triphine et de Trémeur, l'avisé politique breton qui, quatre siècles avant Nomenoé, rêva d'unité bretonne.

Le théâtre compte encore à son actif des représentations à Dirinon, le 21 mai, de trois pièces, dont l'une d'Yves Le Moal « *Folfatin ar vatez fin* » et celle de votre serviteur, jouée il y a juste trente ans, pour la première fois, sous la cohue de Saint-Pol-de-Léon, et que je vois reparaître avec plaisir de temps à autres : *Ar Gwir treac'h d'ar gaou*, dont le titre, est-il vrai, est à lui seul une devise. Je vois aussi le soir du prochain Gorsedd, une saynète bretonne *An Aotrou Fichfich* par la troupe des *Paotred Santek* qui rivaliseront de note celtique avec les mélodies hébridiennes de la harpiste Héloïse Russel-Fergusson.

L'enseignement de l'Histoire nationale peut donc se faire par le théâtre et le livre. Le chanoine Pérennès, l'abbé Kerbiriou unissent leurs efforts à ceux de notre ami et membre de votre Association, le R. Chanoine Gilbert Doble. Ce dernier vient d'achever la Vie de Saint Mériadec dans ses séries de *Cornish-Sents*. J'ose signaler aussi la collaboration, assez assidue, de ma sœur, Mlle Marthe Le Berre, à la *Revue des Saints* éditée par la Maison de la Bonne Presse. Elle y fait paraître, également en dernier lieu, Saint Mériadec. D'elle, ont déjà été produits, dans cet ordre, les Saints Hervé, Pol de Léon, Conwoion, Briac, Gwénolé, Magloire, Colomban, Goulven, Patern, Gwenaël, Ste Nennoc. D'accord avec Dir-na-dor, qui compara deux vies qu'elle lui adressa, et qui se déclara charmé du changement apporté à la rédaction de ces biographies d'ordinaire stéréotypées et monotones, il a été ébauché, entre eux, un plan de *Vies de Saints Bretons*. Ces vies seraient destinées à la jeunesse et aussi aux grandes personnes qui n'ont ni le temps ni les moyens de parcourir de gros livres. C'est un genre concis, clair, par tableaux, très probablement bilingue. Cela aurait pour titre : *La Jeunesse bretonne sur les pas de ses Saints*. Souhaitons que les soucis d'ordre commercial dont M. Y. Le Moal a été victime et qui ont d'ailleurs été réparés, en partie, par des acquéreurs soumis aux directives de Mgr Serrand, ne viennent pas entraver l'exécution de cet intéressant projet.

Nous venons de citer Saint Goulven. Voici un très bel ouvrage sur ce saint, de M. Le Breton, recteur de Taupont, l'une des haltes du saint léonard, en marche vers Saint-Didier, près de

Châteaubourg, où il alla achever son existence. Je l'ai signalé dans la *Bretagne à Paris* et l'*Ouest-Eclair*, édition de Ploërmel, du moins. C'est un livre très bien fait, très illustré, et que les chefs d'institutions pourraient se procurer chez l'auteur ou aux Bureaux du *Nouvelliste*, ainsi que dans les librairie à l'occasion des Prix.

Citons, en langue bretonne, les travaux de M. le chanoine Uguen, curé de Daoulas, et de M. l'abbé Serandour, recteur de Pommerit-Jaudy, sur le P. Maunoir. Le premier a fait paraître un livre, illustré par Louis Le Guennec, et le second publie, en feuilleton, son travail dans *Breiz*.

Des Presses de M. Lafolye à Vannes, on attend, de la plume de Mlle Le Berre, le *Tro-Breiz* qui y est bloqué depuis le mois d'octobre 1933. Ce livre, illustré par Xavier de Langlais, conduit deux jeunes Quimperlois en pèlerinage au Sept-Saints, plus Saint Melaine et Saint Clair. Au cours de ce pèlerinage, ils excursionnent au milieu de péripéties destinées à tenir les jeunes lecteurs en haleine. Rédigé en français, ce livre est destiné à toute la Bretagne.

Vous le voyez, Mesdames et Messieurs, le vaste champ sur lequel s'étend l'activité des dirigeants du mouvement breton. On leur épargne généralement moins la critique que l'aide. Le blâme, les conseils, plus ou moins qualifiés, ne leur manquent pas. Il est plus facile de dire : « A sa place j'aurais fait ceci ou cela ! » que de contribuer par son obole à parer au danger financier. Devant le mur d'argent se brisent trop souvent les bonnes volontés. L'Irlande a été refaite par la *Gaëlic League*. Mais elle a mêlé les souscriptions du pauvre aux dons fabuleux du riche. En 1904, au lendemain du combisme et à mon retour d'Irlande, j'ai proposé au Congrès de l'U. R. B., à Gourin, la création du *Sou Breton*. Dans l'indignation qui secouait alors la Bretagne, on eût réussi. La Bretagne montrera-t-elle moins de désintéressement dans la création d'une Presse, d'une maison d'Edition, d'une Ecole, avec ses œuvres post-scolaires, toutes choses bien à elle et inspirées avant tout de l'Esprit breton ? Il faut bien songer à de telles créations si nous ne voulons voir disparaître la Bretagne.

Léon Le Berre,
Abalor.

P. S. — Or, voici que M. du Cleuziou me fait part de la suggestion de Me du Guerny, sur *l'organisation d'une quête perpétuelle* en Bretagne, pour le soutien des *Œuvres Bretonnes*. La lettre de M. du Cleuziou me parvenait juste, le 25 juin, à 11 heures, au moment où je venais d'évoquer ce souvenir de

ma lointaine jeunesse. La Bretagne est terre de présages. Devons-nous accepter l'augure d'une ère nouvelle par la réalisation de la plus grosse des difficultés de la cause bretonne : la pénurie financière ?

***

M. le comte de Laigue veut bien nous féliciter de notre travail et nous invite à donner connaissance de quelques communications reçues. C'est d'abord un tableau de l'activité de la revue *Dihunamb*, dans le Vannetais, tableau rédigé par Loeïz Herrieu.

Depuis 27 ans, la revue s'emploie à diffuser la connaissance de l'Histoire de Bretagne et l'amour de la langue.

Elle maintient ses positions, malgré la crise et les restrictions. Elle n'a pas perdu d'abonnés et continue, chaque mois, son apostolat dans presque toutes les paroisses bretonnantes du diocèse de Vannes, dans les autres dialectes, à Paris et dans les centres d'émigration. Elle pourra de nouveau, dès que les circonstances le permettront, reprendre sa propagande active par des réunions, distributions de revue, brochures.

Son supplément littéraire mensuel, qui publie les œuvres de M. l'abbé Héno et publiera toutes les œuvres de valeur du Vannetais, atteint un public plus restreint et ne peut, pour encore, équilibrer son budget. En ce moment, elle se prépare à rééditer deux œuvres de premier plan : *Ar en deulin*, le chef-d'œuvre de J. P. Calloc'h, et *Le Breton Usuel*, manuel pratique du Vannetais par L. Herrieu.

C. C. C. est une confrérie née de *Dihunamb*, dont le but est de grouper tous ceux qui s'engagent à faire de la langue bretonne leur langue usuelle, la langue du foyer. Vingt-cinq personnes ou familles ont déjà pris cet engagement d'honneur, créant ainsi le premier noyau de bretonnants décidés, auxquels viendront se joindre tous ceux qui comprennent la valeur de l'exemple.

Les jeunes de *C. C. C.* s'adonnent à la propagande active par la chanson, les représentations dramatiques, tout en breton.

Continuant la tradition d'avant-guerre, la revue *Dihunamb* organise des concours de langue bretonne et d'histoire de Bretagne dans les écoles chrétiennes du pays de Vannes. 16 écoles se sont fait inscrire cette année.

Des livres sont offerts en prix aux enfants et des allocations en argent aux maîtres.

La revue *Dihunamb* offre 500 francs au maître ou à la

maîtresse qui obtient les meilleurs résultats scolaires. Malheureusement la souscription de cette année, qui ne monte qu'à 920 francs, ne permettra pas de dédommager décemment les maîtres du travail supplémentaire qu'ils s'imposent. La revue fait de nouveau un pressant appel à la générosité des bons Bretons en faveur des écoles libres qui comprennent leur devoir.

* * *

Des applaudissements soulignent ces résultats dus à l'initiative de nos amis Loeïz Herrieu et André Mellac. On voit que là aussi les dons des mécènes seraient bien accueillis...

Voici, d'autre part, la lettre très consolante, au point de vue breton, adressée à nos confrères Boscher et Y. Le Moal par la directrice d'école de Tréglamus, près Guingamp.

Monsieur Le Moal,

Je viens enfin répondre à la lettre que vous m'avez communiquée... Je vous redirai ce que je vous ai déjà dit pour le pardon :

1° Qu'ici le livre de M. Bozec a été accueilli avec plaisir et par les enfants et par les parents.

2° Tous les lundis nous y faisons des exercices oraux correspondant à nos devoirs du Vocabulaire français Fournier, puis, à la maison, les élèves rédigent les 2 pages expliquées. Ces devoirs oraux et écrits plaisent beaucoup aux enfants et elles s'y appliquent de tout cœur, étant heureuses d'y trouver de nouveaux mots tantôt bretons, tantôt français.

3° Elles y lisent également les morceaux choisis qu'elles apprennent par cœur. C'est un ornement de la mémoire dont elles aiment à faire parade soit en famille, soit aux divers repas auxquels elles sont invitées.

Inutile d'ajouter que ces exercices, surtout les devoirs écrits, contribuent à leur donner l'orthographe du breton, et je constate avec plaisir que nos élèves y font des progrès, de même qu'en lecture. La plupart lisent notre langue couramment en divers livres, et l'écrivent également assez correctement.

Ce que je regrette est de ne pas avoir conseillé à nos candidates du Diplôme d'Instruction religieuse de rédiger (en breton) les questions de catéchisme qu'elles avaient à traiter. C'eût été une occasion de faire preuve de leur savoir et de les habituer à écrire facilement en breton.

Je voudrais, en effet, que nos élèves lisent et écrivent notre langue aussi volontiers qu'elles lisent et écrivent le français, pour cela il faut les y habituer dès le cours élémentaire...

Aucune famille n'a trouvé à critiquer que nous employions le livre de M. Bozec et que nous donnions dans nos classes des cours de breton. Pourtant c'est là l'objection que m'ont fait certaines directrices de classe, à qui je conseillais la Méthode bilingue. Ici au contraire bien des parents, après avoir feuilleté et étudié le livre, m'ont dit que ce livre aurait dû exister depuis longtemps, « *l'enfant aurait appris plus facilement le français* ».

Les traductions françaises, à faire dans le livre, contribuent à apprendre la langue française.

Voilà, cher Monsieur, ce que je crois pouvoir vous dire sincèrement sur ce que vous me demandez.

Dans l'espoir que beaucoup soient de mon avis, je vous prie d'agréer mes hommages respectueux.

H. Guennec.

* * *

Nous donnons ensuite de larges extraits de la lettre qui nous est adressée par M. Yann Sohier, directeur d'école à Plourivo, et de la revue *Ar Falz*, dont il a été question plus haut. Ce document, en date du 2 juillet 1934, est tout un programme dont il importe que nos amis soient au courant.

« *Ar Falz* poursuit deux buts, *l'un politique :* c'est de faire pénétrer l'idée de l'enseignement, en langue maternelle, dans les milieux de gauche et d'extrême-gauche ; l'autre, purement culturel et pédagogique, est de former des maîtres bretonnants et préparer des livres modernes, pour l'enseignement possible du breton, dans un temps que nous souhaitons proche.

a) Sur le plan politique et doctrinal : *Ar Falz* a rencontré de nombreuses sympathies, et bientôt elle aura des partisans dans la plupart des organismes de gauche (partis, groupements et syndicats), non comme autrefois, des vagues sympathies, mais des partisans convaincus de la nécessité d'un enseignement breton.

Pour augmenter l'action d'*Ar Falz* ses animateurs ont :

1° adressé à l'Inspecteur d'Académie une lettre que l'on peut lire dans le numéro de mai-juin ;

2° édité une affiche de propagande qui sera encartée dans le numéro de juillet ;

3° lancé *une pétition* qui s'annonce comme devant être un succès. C'est ainsi — un exemple entre cent — qu'à Vannes tous les *postiers* (44) ont *signé*. La pétition, étant livrée à 5.000 exemplaires, pourrait se couvrir de plusieurs milliers de signatures. C'est une expérience qui méritait d'être tentée, et ce sera un coup de sonde qui montrera si les renvendications sont vraiment populaires. Et ce sera toujours un peu — ou beaucoup — d'agitation autour de l'idée commune, l'école en breton ;

4° *organisé un concours pour* 1934. — Ce nouveau concours de langue bretonne sera beaucoup plus facile que celui de l'an dernier, les prix plus importants. Les animateurs ont trouvé, cette année, de nombreux concours pour en effectuer la diffusion auprès des enfants des écoles laïques.

b) Sur le plan actuel et pédagogique.

1° Les maîtres ont continué cette année, du mieux qu'ils purent, à revendiquer l'enseignement du breton pour lui-même et à combattre l'idée d'un enseignement bilingue, saboté à l'avance, celui dit du « français par le breton ». Avec Mistral, les maîtres d'*Ar Fals* pensent que si l'enseignement du breton ne doit servir qu'à une connaissance étendue du français et à une demi connaissance de la langue maternelle, il vaut mieux s'en passer dans l'intérêt culturel des enfants. Pour des populations qui doivent rester bretonnantes, le breton doit être la langue principale de l'enseignement, le français la langue auxiliaire, et l'on estime que les deux doivent être enseignées par la méthode directe.

2° *Le travail pédagogique* entrepris par *Ar Falz* s'achève peu à peu. La revue a continué à publier une méthode de vocabulaire basée sur une méthode vivante : l'explication de textes de breton littéraire. Ces leçons ont le mérite d'avoir été expérimentées dans une école laïque du Léon et d'avoir donné satisfaction, tant au point de vue de l'étude actionnelle de la langue qu'au point de vue de l'intérêt que les enfants ont pris à de tels exercices.

Mais le bulletin ne donne qu'une faible idée du travail que le groupe des instituteurs bretons a accompli :

a) Actuellement sont achevés :

1. *un syllabaire* suivi des premiers exercices de lecture ;
2. *un livre de lecture* correspondant au cours élémentaire des écoles primaires françaises.

b) Sont en voie d'achèvement :

1. Un livre de leçons de choses ;

2. Des textes d'histoire bretonne et locale ;
3. Un livre d'arithmétique ;
4. Un livre de contes étrangers destinés à être raconté oralement ;
5. Un recueil de chants ;
6. Un recueil de récitations pour les petites classes.

3° *L'organisation directe de l'enseignement du breton* est à peu près impossible dans l'état actuel de l'école officielle en Basse-Bretagne. Cependant un effort a été fait par des camarades isolés. Certains ont pu consacrer une heure par semaine à l'étude de la langue, d'autres ont essayé d'organiser un enseignement élémentaire du breton aux études du soir.

Mais cet enseignement n'a, pour les maîtres d'*Ar Fals*, qu'un intérêt pédagogique puisqu'il permet l'expérimentation de leurs méthodes. Pour la formation bretonne des enfants, il n'a aucune valeur parce qu'il n'est l'œuvre que d'individus isolés. De plus cet enseignement ne peut être que *clandestin !* et ceux qui osent le tenter peuvent s'exposer, s'ils arrivent à être connus, aux sanctions de l'administration.

Cependant l'hostilité du gouvernement n'entrave pas l'action *théorique* en faveur de la langue, et dans les milieux d'*Ar Fals* on croit que la cause du breton sera bien près d'être gagnée quand ils auront réussi à former, au sein des instituteurs laïques, une forte minorité d'instituteurs bretons.

***

Il est visible que les buts que se sont proposés les animateurs d'*Ar Fals* ne sont pas tout à fait les nôtres, non plus que les méthodes qu'ils se proposent. A la vérité leur éloignement du bilinguisme ne correspond pas à une réalité, si l'on en juge par les exercices proposés dans *Ar Fals*. Dans le numéro de juin, au bas de la page 53, nous lisons ceci : « L'enseignement du breton devra, pour porter réellement tous ses fruits, être au moins sur un pied d'égalité avec le français, ce qui suppose un enseignement bilingue de début ». Le mieux que l'on puisse souhaiter est que ce provisoire soit définitif.

Il est certain, d'autre part, que de tels échanges d'idées permettent de constater une indéniable résolution dans les éléments opposés de l'intellectualité bretonne, de donner au problème de l'*enseignement du breton à l'école* une solution et une portée, auxquelles on n'avait jamais songé

jusqu'ici... Tel est l'avis qui se dégage d'une discussion courtoise qui suivit ces diverses lectures.

En conséquence, M. Hubert Bouché, de Rostrenen, fait adopter le vœu suivant :

« Le Comité de préservation du breton, de l'Association Bretonne, réuni à Redon, à l'occasion de son Congrès annuel 1934, émet le vœu que le dit Comité soit élargi et s'étende à tous les celtisants des cinq départements bretons. »

Puis, après appréciation de la valeur de l'objection, née de l'opposition des parents à l'enseignement du breton dans les écoles, M. le Chanoine Grill et votre serviteur émettent le vœu que les membres de l'Association fassent convenir les parents de la valeur sociale de la langue bretonne et associent leurs efforts à ceux des éducateurs assurés de l'utilité première de l'enseignement de la langue et de l'histoire bretonne à l'école.

Après adoption à mains levées et à l'unanimité, la séance est levée.
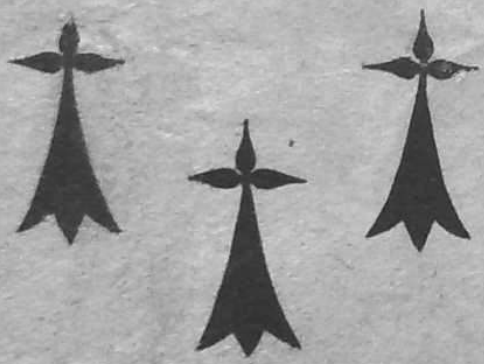
Léon Le Berre,
Abalor,
Secrétaire du Comité
de préservation du breton.